

Constitution / SAS / Sasha

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

15 septembre 2025



Annonce n°2025/09/08

Le 22 juillet 2025 aux Abymes il a été constitué l'entreprise suivante :

Dénomination : Sasha SAS

Sigle : KCF

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée (SAS)

Capital social : 500 euros

Siège social : Rue Amédée Abarre, Providence, 97139 Les Abymes

Objet social : La création, l'exploitation et la gestion d'établissements de restauration rapide, sandwicheries, snacks, bokits, plats cuisinés, desserts et boissons ; l'activité de traiteur ; l'organisation d'événements culinaires et culturels ; la vente ambulante et la livraison ; la gestion de concepts de franchise et toutes opérations se rattachant à cet objet.

Durée : 99 ans

Immatriculation : Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Pointe-à-Pitre en cours.

Identification des associés fondateurs : Madame Shanna BOISSONNIÈRE, demeurant route de Terrasson, rue Rodrigue Bordée, 97139 Abymes, détentrice de 51 actions, soit 51% du capital social.

Monsieur Samuel DAMO, demeurant Résidence les ruisseaux de la Lézarde Colin 97170 Petit-Bourg détenteur de 49 actions, soit 49% du capital social.

La société est dirigée par une direction collégiale composée de : Madame Shanna BOISSONNIÈRE, Présidente, Monsieur Samuel DAMO, Directeur Général.

Pour certification et publication,

Le Gérant

